

BAIL D'HABITATION MEUBLÉE

Chambre individuelle - résidence principale

Contrat régi par les articles 25-3 à 25-11, 25-12 et 25-18 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 ainsi que par le décret n° 2015-981 du 31 juillet 2015.

I. Identification des parties

Nom : FOURMANN RAMZY

Nom : Jason BERNARD

Adresse : 2 rue saint barnabe 49330 Les
hauts d'Anjou - Contigné

II. Description de la chambre louée

Adresse : 2 rue saint barnabé 49330 Contigné

Surface habitable : 17 m²

Période : du 06/05/2025 au 06/05/2026

La location porte exclusivement sur la chambre désignée ci-dessus, ainsi que sur l'usage des parties communes décrites dans l'état des lieux (cuisine, sanitaires, séjour ...).

III. Mobilier fourni

La chambre est équipée au minimum des éléments suivants :

- lit avec literie (couette ou couverture) ;

- dispositif d'occultation des fenêtres ;
- table ou bureau, siège, rangements ;
- luminaires ;
- matériel d'entretien adapté.

Inventaire détaillé joint en annexe.

IV. Loyer - Charges - Dépôt de garantie

- Loyer mensuel : **400,00 €**
- Charges (forfait/provision) : **20,00 €**
- Dépôt de garantie : **400,00 €**

Paielement exigible le 1^{er} de chaque mois par virement. Révision annuelle indexée sur l'IRL.

V. Règles de vie et parties communes

Le locataire s'engage à respecter le règlement intérieur (annexé), à utiliser les parties communes conformément à leur destination et à ne troubler en rien la tranquillité des autres occupants.

VI. Assurance

Justificatif d'assurance multirisques habitation à remettre à chaque renouvellement annuel.

VII. Durée - Préavis

Bail d'une durée d'un an (9 mois si locataire étudiant), renouvelable tacitement. Préavis locataire : **1 mois**. Préavis bailleur : **3 mois** avant échéance.

VIII. État des lieux - Restitution

États des lieux d'entrée et de sortie établis contradictoirement. Restitution du dépôt sous 1 mois (absence de retenues) après remise des clés.

IX. Annexes obligatoires

- Dossier de diagnostics techniques (DPE, ERP, électricité) ;
- Inventaire du mobilier ;
- État des lieux d'entrée ;
- Notice d'information locative ;
- Règlement intérieur.

X. Signatures

Fait à _____, le 06/05/2025

Le Bailleur

Le Locataire
